

14. Fabrication de revêtements, vernis, encres et adhésifs :

**Tableau 8. Valeurs limites pour les émissions de COVNM  
provenant de la fabrication de revêtements, vernis, encres et adhésifs**

Capacité, technique, autre spécification	Valeur seuil pour la consommation de solvant (Mg/an)	Valeur limite (mg C/Nm <sup>3</sup> )	Valeur limite pour les émissions fugaces de COVNM (% de solvant utilisé)
Installations nouvelles et installations existantes	100 - 1 000	150 <sup>a/</sup>	5 <sup>a/ c/</sup>
	> 1 000	150 <sup>b/</sup>	3 <sup>b/ c/</sup>

a/ On peut appliquer une valeur limite totale de 5 % du solvant utilisé au lieu de la limite de concentration dans les gaz résiduares et de la valeur limite pour les émissions fugaces de COVNM.

b/ On peut appliquer une valeur limite totale de 3 % du solvant utilisé au lieu de la limite de concentration dans les gaz résiduares et de la valeur limite pour les émissions fugaces de COVNM.

c/ La valeur limite pour les émissions fugaces n'inclut pas les solvants vendus avec les préparations en récipient scellé.

15. Impression (flexographique, impression sur rotative offset par thermofixation, rotogravure d'édition, etc.) :

**Tableau 9. Valeurs limites pour les émissions de COVNM  
provenant des procédés d'impression**

Capacité, technique, autre spécification	Valeur seuil pour la consommation de solvant (Mg/an)	Valeur limite (mg C/Nm <sup>3</sup> )	Valeur limite pour les émissions fugaces de COVNM (% de solvant utilisé)
Installations nouvelles et installations existantes : impression sur rotative offset par thermofixation	15 - 25	100	30 <sup>a/</sup>
	> 25	20	30 <sup>a/</sup>
Installations nouvelles : rotogravure d'édition	> 25	75	10
Installations existantes : rotogravure d'édition	> 25	75	15